

aussi rendu possible un débat sur la question. Le Canada a voulu surtout sensibiliser l'opinion publique mondiale au fait qu'il est nécessaire d'unir tous les efforts pour mener à bien le développement. Grâce à l'initiative de la délégation canadienne, une résolution à cet effet a été adoptée à l'unanimité lors de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale.

Pendant les délibérations générales de la Deuxième Commission où il n'a été question que de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et du rapport du Conseil économique et social (ECOSOC), on a souvent fait allusion à deux rapports publiés pendant la session de l'Assemblée générale. Il s'agit premièrement du rapport de la Commission pour le développement international (on a invité M. L.B. Pearson, président de cette Commission, à adresser la parole aux membres de la Deuxième Commission) et deuxièmement de l'Étude de capacité du système de développement des Nations Unies, de sir Robert Jackson. On s'attend à ce que ces deux rapports aient un effet primordial sur l'aide future au développement.

L'Assemblée a adopté des résolutions concernant les activités de quelques organismes des Nations Unies dans le domaine économique; elle a approuvé, entre autres choses, l'expansion du Comité du programme et de la coordination. On a formé un comité préparatoire pour la Conférence des Nations Unies (1972) sur le milieu humain; le Canada en est membre. L'Assemblée a de plus étudié les aspects institutionnels du développement touristique mondial. L'approbation de la proposition canadienne émise en 1968 dans le but de simplifier le déroulement des travaux à la Deuxième Commission (questions économiques et financières) a largement contribué à la bonne marche du travail de cette Commission.

Améliorations d'ordre institutionnel et questions administratives et budgétaires

Une attitude sérieuse a prédominé à la Cinquième Commission lors de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale. Bien que les réflexions d'ordre politique aient été constantes pendant les débats, elles ont rarement empêché que soit menée à bon terme l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

Pendant cette session, le Canada a pris part, à l'intérieur de la Cinquième Commission, à trois initiatives découlant d'une déclaration faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures lors du débat général; il avait alors énuméré quelques-uns des problèmes de structure de l'Organisation. La délégation canadienne a parrainé une résolution visant à réduire le nombre de conférences et à limiter à l'essentiel les services connexes. La Commission a approuvé cette initiative et l'Assemblée générale l'a adoptée à l'unanimité en séance plénière.

Le Canada a aussi pris l'initiative de coparrainer et de présenter une résolution visant à réduire le volume excessif de la documentation publiée au sein des institutions des Nations Unies. La Commission, puis l'Assemblée en séance plénière, ont aussi approuvé cette résolution à l'unanimité.